

Diplôme d'état de Psychomotricien



Composante
UFR Santé



Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

- Diplôme d'état de Psychomotricien

Présentation

Pour plus d'informations, [cliquez ici pour vous rendre sur le site de l'IFP \(Institut de la Formation en Psychomotricité\)](#)

Le psychomotricien est un professionnel paramédical. Il est reconnu en tant qu'auxiliaire médical et ses compétences sont fixées par un décret d'actes depuis 1974 (modifié par l'arrêté du 19 janvier 2011). L'exercice de la profession dépend de l'obtention du Diplôme d'Etat de psychomotricien après 3 années de formation à la fois théoriques, cliniques et pratiques.

Le diplôme est délivré par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

Objectifs

Le psychomotricien travaille auprès d'individus de tous âges, du bébé à l'adulte vieillissant, qui présentent des difficultés d'adaptation au monde, d'interaction avec leur environnement, causées par des perturbations perceptivo-motrice, sensori-motrices, tonico-émotionnelles et psychomotrices.

Les troubles psychomoteurs s'insinuent dans l'interaction de la personne avec son environnement, la rendant inefficace. C'est lorsque la personne se retrouve en souffrance que le psychomotricien intervient.

Accessibilité personnes en situation de handicap

Si vous rencontrez des difficultés liées à une maladie, à un handicap permanent ou passager, l'Espace Handicap, en collaboration avec le Service de santé étudiante et l'association partenaire Handisup, vous aide à et vous accompagne tout au long de votre cursus.

Organisation

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont adaptées en fonction des compétences et connaissances visées par l'enseignement. Sont notamment mobilisés les cours magistraux (CM), les travaux dirigés (TD) et/ou les travaux pratiques (TP).

Admission

Modalités d'inscription

Recrutement Parcoursup : <https://www.parcoursup.fr/>

Droits d'inscription

Les frais d'inscription et d'étude de dossier sont de **80,00€**.
Les frais d'inscription et d'étude de dossier pour les candidats boursiers sont de **0,00€**

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Secrétariat du Département Paramédical

📞 0235148376

✉️ secretariat.formparamed@univ-rouen.fr

Contact administratif

Mission Information - Orientation (MIO)

📞 02 32 76 93 73

✉️ mio@univ-rouen.fr

🌐 rue Thomas Becket

Bâtiment 4 - Michel Serres, Rez-de-chaussée

76821 Mont-Saint-Aignan

Autres contacts

ERFPS - Espace Régional de Formation des Professionnels de Santé

Adresse postale

14 avenue du Professeur Stewart
76042 Rouen cedex 1

Téléphone

02 32 88 85 85

Adresse mail

erfacc@chu-rouen.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Institut de Formation en Psychomotricité (IFP) -
CHU de Rouen

<https://erfps.chu-rouen.fr/ifp-2/>

Lieu(x)

📍 Rouen - Martainville

Programme

Organisation de la formation

Dans le cadre de l'universitarisation des formations Paramédicales, les étudiants-psychomotriciens :

- Doivent réaliser une double inscription (une inscription auprès de l'IFP + une inscription à l'université de Rouen Normandie)
- Obtiennent le Diplôme d'État délivré par l'IFP

Diplôme d'état de Psychomotricien

Diplôme d'état de Psychomotricien 1ère année

Diplôme d'état de Psychomotricien 2ème année

Diplôme d'état de Psychomotricien 3ème année